

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 25 avril 2008

ACAT-France AIJD Droit et Solidarité OSSIN AAJ

Quatre ressortissants français en mission d'observation sur la situation des droits de l'homme au Maroc expulsés par les autorités marocaines.

Quatre ressortissants français, en mission au Maroc pour rencontrer les familles des prisonniers politiques sahraouis ont été appréhendés jeudi 27 avril à 11h (heure locale) par la police marocaine et conduits au poste de sûreté nationale de Tan Tan.

Il s'agit de Frédérique Lellouche (ACAT-France), Claude Mangin, Pierre Alain Roussel et Mireille Brun (Association des Amis de la RASD et du CORELSOⁱⁱ)

Après que leurs passeports et leurs papiers de leur voiture ont été confisqués, ils ont été interrogés tout l'après midi, sans savoir ce qui leur était reproché. Transférés en début de soirée dans un fourgon de police, c'est au cours d'une nuit éprouvante qu'il leur a été notifié leur expulsion vers la France. Sans qu'aucune raison ne leur soit communiquée et ni aucun fait reproché.

Le contexte de la mission

La mission, arrivée le 20 avril, avait assisté le 21 avril, à Marrakech, au procès de Enaâma Asfari -militant pour l'autodétermination du Sahara Occidental, Coprésident du CORELSO et mari de Claude Mangin-. Arrêté le 13 avril 2008 à Marrakech au prétexte d'un accrochage avec une automobiliste, il était poursuivi sur des prétextes fallacieux (état d'ivresse notamment).

Les observateurs présentsⁱⁱⁱ à l'audience avaient constaté et dénoncé de nombreuses irrégularités dans la procédure, rapportées dans un communiqué de presse du 21 avril. En raison des témoignages contradictoires, le procès avait été ajourné au lundi 28 avril.

Puisque la raison de l'expulsion des membres de cette mission donnée finalement ce matin est « troubles à l'ordre public », nos organisations considèrent qu'ils ont été expulsés en raison de leur participation à ce procès et de leurs contacts avec les associations de défense des sahraouis.

L'ACAT-France, qui ne souhaite aucunement prendre position sur la question du Sahara occidental, participait pour la première fois à une mission d'observation au Maroc pour évaluer la situation des défenseurs des droits de l'homme et militants pour l'autodétermination du Sahara Occidental. La représentante de l'ACAT-France venait également rencontrer des familles de prisonniers sahraouis. Ces derniers font en effet régulièrement l'objet d'arrestations arbitraires et sont fréquemment victimes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ou de tortures. Ils sont en général poursuivis sous des imputations de droit commun, comme c'est le cas pour Enaâma Asfari.

L'ACAT-France qui avait contacté, au préalable, les autorités marocaines pour pouvoir les rencontrer pendant sa mission, n'avait reçu aucune réponse.

À l'heure de la rédaction de ce communiqué, ces quatre personnes viennent d'être averties de leur expulsion par le vd AT 762, arrivant à Roissy à 16 heures, en provenance d'Agadir.

L'ACAT-France tient à remercier les autorités françaises pour l'aide fournie à ces quatre ressortissants français empêchés de mener à bien leur mission. Nous rappelons que ces personnes n'ont fait qu'exercer leur droit à la libre circulation, à la liberté d'information et la liberté d'expression. Leur expulsion est contraire à tous les engagements internationaux du Maroc en matière de droits de l'homme.

CONTACTS PRESSE

Frédérique Lellouche – frederique.lellouche@acatfrance.fr – Tél. : 06 72 16 57 59
Evelyne Weymann – service.communication@acatfrance.fr – Tél. : 01 40 40 40 24

ⁱ ACAT-France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) ; AIJD (Association internationale des juristes), DS (Droit et Solidarité), OSSIN (Osservatorio Internazionale Onlus), AJA (Association américaine des juristes).

ⁱⁱ Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme au Sahara Occidental

ⁱⁱⁱ Nicda Quatrano (Magistrat de Cassation à Naples mandaté par OSSIN), Claude Mangin, France Weyl (avocat à Paris mandatée par l'AIJD), Droit et Solidarité, Frédérique Lellouche (Chargée de mission Maghreb ACATFrance).